

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Band: - (2014)
Heft: 2

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le chiffre

7 000 000

Sept millions de francs, c'est le montant investi annuellement par SuisseEnergie dès 2014 dans les projets de formation et de perfectionnement. Cela correspond au doublement des fonds actuels. Sont notamment prévus une révision de la documentation de formation, des programmes passerelles pour les secteurs en mal de relève, la promotion de thèmes liés à l'énergie dans la formation professionnelle de base et supérieure, l'encouragement de la relève dans les domaines de la technique des bâtiments, des toitures et des façades ainsi que la sensibilisation au thème de l'énergie à l'école obligatoire. En janvier, conjointement avec les professionnels de l'énergie et de la formation, la conseillère fédérale Doris Leuthard a adopté ces mesures dans le cadre de la première conférence sur la formation à l'énergie.

Dépôts en couches géologiques profondes

Une étude analyse la mise en place de la participation régionale

Les intérêts et les besoins des régions concernées doivent être pris en compte dans la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes en Suisse. Dans ce but, l'Office fédéral de l'énergie a mis en place, lors de la 1^{ère} étape de la procédure de sélection, des structures de participation régionale – appelées organes de participation – en collaboration avec les régions et les cantons. Ces organes sont composés de représentants des communes, des organisations concernées et de la population. L'étude ayant examiné le processus de mise en place tire notamment la conclusion suivante: la plupart des communes ont repris la structure organisationnelle de la participation régionale et le processus s'est avéré efficace. L'étude complète est disponible sous www.bfe.admin.ch/communiques.

En bref

Solar Decathlon: Au cœur du Team Lucerne – Suisse

Répétition générale pour Versailles

En tant que «Team Lucerne – Suisse», nous n'allions pas laisser échapper l'occasion de participer au plus grand salon suisse de la construction. Notre team était positionné à un endroit bien en vue de la Swissbau de Bâle. Mais il ne s'agissait pas d'une simple présence: nous avons mis en place sur le site de l'exposition bâloise un pan de façade du projet «your+» à l'échelle 1:1. La construction réelle de l'élément de façade a permis d'en vérifier les propriétés en matière de construction et d'esthétique afin de les optimiser.

Nous avons vécu ces journées de Bâle comme un exercice didactique et organisationnel: les étudiants ont organisé et coordonné toutes les opérations de manière autonome, à commencer par l'élaboration du concept, en passant par la logistique et la présence effective à l'exposition, jusqu'au démontage et au transport de retour du stand. Nous avons progressé en relevant des défis passionnants et nous considérons cette répétition générale comme un encouragement et comme une bonne préparation pour mi-juin à Versailles.

Rétrospectivement, nous constatons que notre présence à la Swissbau a été bénéfique et que notre stand a fait l'objet d'une bonne fréquentation. Sur place, la critique finale a été pour nous le temps fort de ces journées d'exposition: notre équipe d'étudiants pluridisciplinaire a présenté l'état et les résultats du projet au public, ainsi qu'aux partenaires de l'industrie, de la recherche et de la société. Entre les présentations, les débats sujets à controverse sur l'idée de partage et d'échange ont été vifs.

L'intérêt était focalisé sur la réalisation au niveau de la société et de la technique (énergétique). Beaucoup de nouvelles idées ont été émises pour la future concrétisation du projet. Nous avons eu la confirmation que le partage et l'échange comme thème sociétal étaient bien d'actualité. Notre manière moderne, mais typiquement suisse de relever les défis



de la concurrence a été bien accueillie: le principe de l'utilité commune a paru plausible à de nombreux intervenants. Notre projet ne doit pas seulement viser les interactions intelligentes entre la technique et l'architecture. Nous voulons propager la sobriété de l'objet individuel comme un objectif supérieur (modèle de vie).

Le sprint final a vraiment commencé: mi-avril, la construction du pavillon débutera sur le campus de Horw et le 16 juin, nous entamerons le montage à Versailles.



Lampes économiques

Résultat positif du test des lampes économiques

Pour la première fois, l'Empa a mesuré la quantité de mercure contenu dans les lampes économiques et vérifié si les fabricants respectent les prescriptions légales en la matière. L'établissement a développé une nouvelle méthode permettant de quantifier non seulement le mercure lié, mais aussi le mercure gazeux que renferme une lampe économique. Pour ce faire, la lampe est immergée dans une solution de permanganate de potassium (voir photo) et brisée à l'aide d'un outil; la solution pénètre alors dans la lampe et lie le mercure gazeux. 75 lampes courantes dans le commerce ont été testées. Conclusions de cette étude: aucune des lampes examinées ne contenait plus de mercure que la loi ne l'autorise en Suisse. Pour les lampes d'une puissance inférieure à 30 watts, cette quantité est de 2,5 milligrammes.



Electromobilité

Le projet «Emotion Zurich» démarre en mai

Le projet d'autopartage de Mway à Zurich s'accélère: il démarre officiellement le 15 mai 2014. 14 voitures électriques seront alors disponibles en location par heure sur une plate-forme de réservation. Les voitures appartiennent à des particuliers ou à des entreprises qui mettent à disposition pour ce projet leur place de stationnement privée, accessible au public. Chaque place disposera d'une borne de recharge rapide. Le projet pilote «Emotion Zurich» veut supprimer la crainte qui empêche de passer à une mobilité urbaine durable et voir si cette mobilité est utilisable au quotidien.

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*: par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____ NP/Lieu: _____

E-Mail: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à: Office fédéral de l'énergie OFEN | Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10